

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le 22/12/2025

ID : 039-243900420-20251217-156_2025-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 17 décembre 2025

Date de convocation
05 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, mercredi 17 décembre à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Modification du règlement du service Ordures ménagères N°156/2025

Nombre de membres

40

Présents

33

Représentés

2

Excusés

3

Votants

35

Présents

Mesdames Desarbres, Paillot, Masuyer, Valot, Giancatarino, Faivre, Hählen, Alixant, Pate, Junod.

Messieurs Degay, Brochet, Timal, Poulin, Truchot, Rougeaux, Ramaux, Chevanne, Koehren, Magdelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Théry, Della Santa, Vuillet, Brugnot, Schouwey, Bigueur, Besia, Mairot, Joffre.

Excusés Mmes Sermier (procuration à M. Truchot), Falcinella-Gillard (procuration à M. Chalumeau), M. Dejeux.

Absents MM. Pichon, Pochier, Baton, Coutrot.

Vu le règlement du service de collecte des ordures ménagères modifié par délibération n°24/2024 du 29 janvier 2024,

Considérant que des changements ont été apportés à la collecte des ordures ménagères, concernant l'obligation du tri des biodéchets et la périodicité de la collecte des ordures ménagères,

Considérant la proposition faite au Conseil communautaire, par les référents communaux aux ordures ménagères réunis le 3 décembre 2025, de modifier le règlement du service des ordures ménagères en conséquence,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de modifier le règlement du service de collecte des ordures ménagères pour mettre à jour les consignes de tri et prendre en compte le passage à une collecte des ordures ménagères tous les quinze jours.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président

Philippe Brochet
Secrétaire de séance

